

PRESERVER ET RESTAURER LES MARES DU CAUSSE DE LIMOGNE

Depuis 2016, la Fédération des Chasseurs du Lot recense, diagnostique et restaure les mares du département avec l'aide des chasseurs du territoire. Le projet a débuté dans la Basse Vallée du Lot puis s'est étendu au Limargue et au **Causse de Limogne**.

Recensement



Recensement des mares (avec état de la mare)

Priorisation



Diagnostic : enjeux du territoire et enjeux écologiques
Sélection des mares à restaurer

Restauration



Suivis écologiques avant travaux
Restauration des mares

Suivi post-travaux



Suivis écologiques après travaux
Bilan social et écologique

Le recensement des mares fait partie d'une démarche complète allant des diagnostics fonctionnels et écologiques des mares, à la restauration et aux suivis écologiques après travaux.

Exemple de mare bâtie restaurée sur la commune de Promilhanes :

AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



CONTACT :

Jean-Emilien CHAUCHARD – Fédération des Chasseurs du Lot
06.80.03.79.02 – jean-emilien@fdc46.fr



Rédaction : Fédération du Lot et FRC Occitanie, juillet 2024, crédit photo : FDC 46

LES MARES DU CAUSSE DE LIMOGNE

DES ECOSYSTEMES RICHES ET UTILES MAIS MENACES

Les mares sont des étendues d'eaux stagnantes, permanentes ou temporaires, d'origine naturelle ou anthropique, qui ont un renouvellement d'eau limité et sont de taille variable (inférieure à 5 000 m²).

De surface et profondeur faibles (généralement inférieures à 2m), toutes les couches d'eau sont sous l'action du rayonnement solaire.

À l'interface entre les milieux aquatiques et terrestres, les mares abritent une richesse écologique exceptionnelle. Évoluant naturellement, ces milieux nécessitent un entretien régulier afin de perdurer dans le temps.



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

INVENTORIER LES MARES POUR FAVORISER LEUR PRESERVATION

L'objectif de la démarche

Le recensement est la première étape de la démarche et permet de **mieux connaître les mares du territoire**. Cette connaissance est indispensable pour prioriser les actions de restauration.

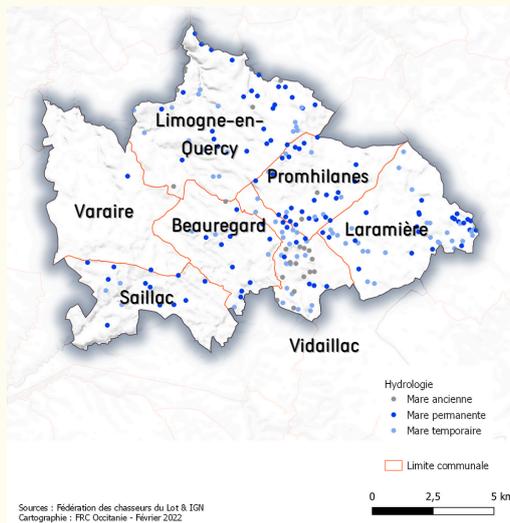
Inventaire participatif des chasseurs

Les chasseurs ont une très bonne connaissance de leur territoire et **partagent la localisation des mares**, ainsi que quelques informations telles que l'état, l'accessibilité, le contexte paysager...

Le territoire du Causse de Limogne

Séparé par les causses de Gramat et de Cajarc par la vallée du Lot, le Causse de Limogne est à la lisière de l'Aveyron et du Tarn-et-Garonne. Culminant à 400 m d'altitude, il est situé au cœur du Parc naturel régional des Causses du Quercy. Ce territoire se caractérise par de nombreux anciens lavoirs ou mares bâties, ce qui le rend atypique (Tourisme Lot).

CARTE DES MARES RECENSEES



209 mares recensées

Dont **37%** en milieux ouverts,

15% en lisière de forêt

14% de mares forestières

60% jugées dans un état dégradé,

Parmi ces 209 mares,

25 sont des mares anciennes

77 sont des mares temporaires

107 sont des mares permanentes

Tous les recensements de mares réalisés par la fédération du Lot sont partagés sur la cartographie du PRAM Occitanie. Ces données sont accessibles sur le site internet du PRAM (<https://www.pram-occitanie.fr/> ou QR-Code ci-contre) et peuvent être transmises sur demande !



Zoom sur la particularité du territoire :

L'absence de réseau hydrographique superficiel sur les causses a permis de donner une dimension patrimoniale importante de la mare, le patrimoine bâti associé y est la plupart du temps remarquable

